

des lambeaux de ces feuilles qu'ils insèrent dans leurs gazettes, comme si le peuple était aussi bête, aussi ignorant que tu voudrais le faire croire à M. Pitt; comme si on ne pouvait lui parler qu'un langage aussi grossier; comme si tes saletés étaient celles de la nation; comme si un égout de Paris était la Seine?»

L'anathème de Camille Desmoulins retombe encore sur ces pasticheurs lugubres, et je ne saurais trouver mieux pour les clouer au pilori.

Cependant la dictature militaire de Cluseret n'avait pas produit le résultat excellent qu'en attendaient les membres de la Commune de Paris. L'armée de Versailles resserrait autour de l'enceinte son demi-cercle chaque jour plus puissant. L'armée de la défense de Paris comprenait maintenant deux commandements: de Saint-Ouen au Point-du-Jour, Dombrowski commandait. Son quartier général était à La Muette. Du Point-du-Jour à Bercy, le général était Wroblewski (quartier général à Gentilly). La Cécilia commandait l'intérieur de Paris (1).

Déjà des dissensions avaient eu lieu entre Cluseret et quelques-uns de ses subordonnés. Des gens bien informés veulent que le général Okolowicz ait été blessé par Cluseret lui-même dans son cabinet

(1) «Le colonel La Cécilia est nommé commandant de la place avec le grade de général, disait à ce moment le *Rappel*».

«Le citoyen La Cécilia est né à Tours. Pour ne pas servir l'empire, il s'engagea dans l'armée italienne, où il fit les campagnes de 1839-1860. Il fut blessé deux fois et parvint au grade de capitaine du génie. Après la guerre, il rentra en France.

«Quand éclata la guerre avec la Prusse, La Cécilia fit taire ses sentiments politiques pour ne songer qu'à la France, et partit lieutenant dans les francs-tireurs de Paris. C'est dans ce corps qu'il parvint au grade de colonel, après s'être distingué aux affaires d'Ablis, de Varize, et pour avoir dirigé la brillante affaire d'Alençon.

«Après le 18 mars, il est entré au service de la Commune de Paris comme colonel chef d'état-major du général Eudes. Aujourd'hui, il occupe le premier poste militaire de la ville de Paris.

«La Cécilia a trente-six ans. Ce n'est pas seulement un soldat, c'est un homme du monde et un érudit. Il a longtemps étudié en Allemagne. Il sait vingt-six langues orientales et européennes, et passe pour un mathématicien extrêmement distingué.»

Voici quel était le premier soin de ce mathématicien arrivant au pouvoir: se procurer des conserves et du bordeaux.

La minute de la lettre qui suit a été trouvée dans les archives des citoyens Gustave May, intendant général, et Elie May, intendant divisionnaire de la Commune, ci-devant négociants en pierres fines, à Paris.

Elle prouve que si les frères May ont vu, même sous la Commune, suspecter leur administration, ils étaient poussés sur une certaine pente par l'état-major tout entier. Si tous ne comprenaient aussi bien le latin que La Cécilia, les uns et les autres étaient dignes de s'entendre sur le reste.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARDE NATIONALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

État-major général.

« Cher citoyen,

« *Promissio boni viri est obligatio*: Avec la cordialité qui vous distingue vous m'avez promis:

au ministère de la guerre. On expliqua cependant autrement la blessure (1).

Toujours est-il que, soupçonné tout bas de mollesse et même accusé tout haut de trahison, Cluseret ne devait pas conserver longtemps le pouvoir. Le 30 avril, la Commune de Paris rendait le décret suivant:

« La Commune de Paris,
« Considérant qu'en acceptant les fonctions de délégué à la guerre, le citoyen Cluseret en subissait la pleine et entière responsabilité;

« Que cette responsabilité s'applique aussi bien à l'insuffisance qu'à la trahison dont nous ne l'accusons pas;

« Qu'il résulte évidemment des faits qui se sont écoulés que le citoyen Cluseret a été au-dessous d'une tâche qu'il avait acceptée;

« Qu'en outre sa situation dans l'affaire Rossel n'est pas clairement établie;

« Qu'il importe, à ces points de vue, dans un intérêt de salut public, que cette détention soit maintenue;

« Arrête:

« Le citoyen Cluseret sera maintenu en état d'arrestation jusqu'à la fin des événements militaires actuels.

« Il sera détenu à Sainte-Pélagie.

« Signé: ARNOLD, VAILLANT, TRINQUET, DUPONT (Clovis).

Ce même jour, la Commune de Paris appelait à la délégation de la guerre un jeune homme dont la résolution et l'énergie implacables s'étaient déjà montrées dans les conseils de guerre et qui, la veille, officier du génie, puis chef d'état-major de Cluseret, allait désormais occuper le premier poste militaire de Paris en armes. C'était J. Nathaniel Rossel. La Commune le nomma délégué à la guerre à titre provisoire.

Le second siège de Paris allait entrer dans sa seconde phase.

Pendant ce temps, l'étranger regardait, auscultait cette grande agonisante: la France. M. de Bis-

« 1° Deux épées avec double fourreau et dragonnes (sic);

« 2° Des cigares;

« 3° Des boîtes de conserves, et surtout des boîtes d'asperges, et enfin, hélas! deux pièces de vin, une de Bourgogne et l'autre de Bordeaux.

« Depuis trois jours je suis comme sœur Anne, mais je ne vois rien venir.

« *His eripe me, invicte, malis!*

« Salut et fraternité,

« Le général commandant la place,
« N. LA CÉCILIA.

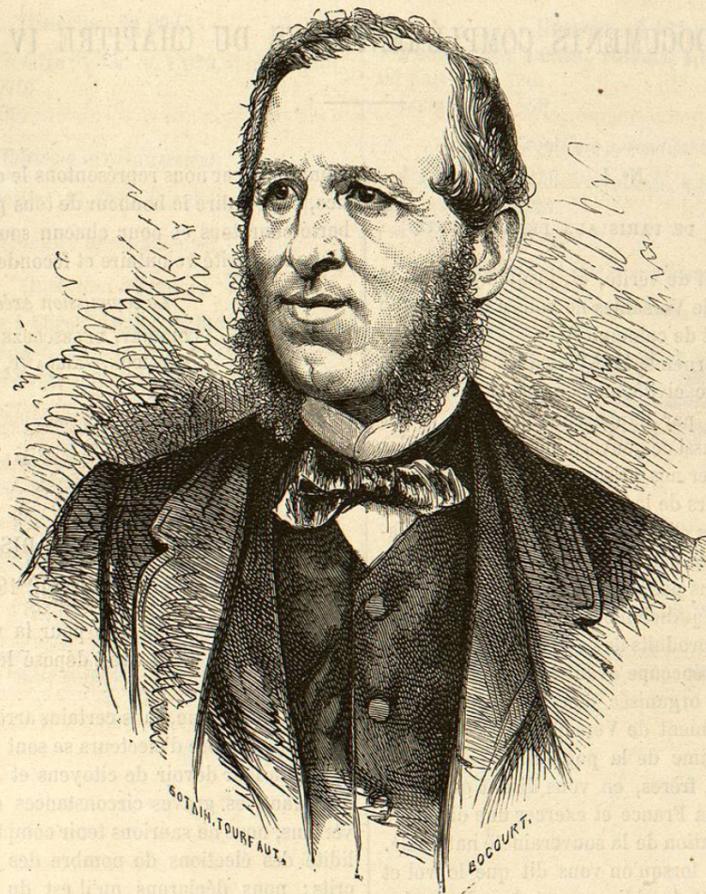
« Paris, le 27 avril 1871.»

(1)

« Levallois, 28 avril.

« Pour la deuxième fois, une tentative d'assassinat a été commise sur le colonel Okolowicz. La réussite d'un semblable projet autoriserait toutes sortes de représailles.»

(Dépêche de la fédération républicaine de la garde nationale.)



GUSTAVE CHAUDEY.

marck, pressé d'intervenir, disait aux siens de patienter, de ne pas réconcilier deux partis ennemis par l'intervention étrangère, et le *Times*, dans une lettre d'un officier anglais, parlait de cette Commune qu'il appelait un « cauchemar de Callot ». Puis, expliquant la possibilité d'un tel accident historique: « Les classes riches manquent un peu de courage et d'esprit du devoir », disait-il en raillant les *gourmets de Paris qui bâillent au théâtre*. Et il mettait au compte de l'esprit de démoralisation qui nous mine de telles plaies, de telles fièvres sociales. Puis, parlant à son tour de la possibilité d'une in-

tervention prussienne. « Alors, disait cet étranger, plus attristé que nous-mêmes du spectacle que nous donnions au monde, alors l'humiliation de la France atteindrait le dernier degré, et le sceau de l'abjecte dégradation serait mis pour jamais sur la tête de la belle, noble et brave nation qui a produit Duguesclin et Bayard. »

Le sort a permis que cette honte nous fût épargnée, et c'est peut-être la seule consolation qu'on éprouve lorsqu'on se reporte vers ces terribles jours d'épreuve et ces tragiques souvenirs de la guerre sociale.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DU CHAPITRE IV

N° 1.

LA COMMUNE DE PARIS AUX DÉPARTEMENTS

Vous avez soif de vérité, et, jusqu'à présent, le gouvernement de Versailles ne vous a nourris que de mensonges et de calomnies.

C'est le gouvernement de Versailles qui a commencé la guerre civile en égorgeant nos avant-postes, trompés par l'apparence pacifique de ses sicaires; c'est aussi ce gouvernement de Versailles qui fait assassiner nos prisonniers, et qui menace Paris des horreurs de la famine et d'un siège, sans souci des intérêts et des souffrances d'une population déjà éprouvée par cinq mois d'investissement. Nous ne parlerons pas de l'interruption du service des postes, si préjudiciable au commerce, de l'acaparement des produits de l'octroi, etc., etc.

Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est la propagande infâme organisée dans les départements par le gouvernement de Versailles pour noircir le mouvement sublime de la population parisienne. On vous trompe, frères, en vous disant que Paris veut gouverner la France et exercer une dictature qui serait la négation de la souveraineté nationale. On vous trompe, lorsqu'on vous dit que le vol et l'assassinat s'étalent publiquement dans Paris. Jamais nos rues n'ont été plus tranquilles. Depuis trois semaines, pas un vol n'a été commis, pas une tentative d'assassinat ne s'est produite.

Paris n'aspire qu'à fonder la République et à conquérir ses franchises communales, heureux de fournir un exemple aux autres communes de France.

Si la Commune de Paris est sortie du cercle de ses attributions normales, c'est à son grand regret, c'est pour répondre à l'état de guerre provoqué par le gouvernement de Versailles. Paris n'aspire qu'à se renfermer dans son autonomie, plein de respect pour les droits égaux des autres communes de France.

Quant aux membres de la Commune, ils n'ont d'autre ambition que de voir arriver le jour où Paris, délivré des royalistes qui le menacent, pourra procéder à de nouvelles élections.

Encore une fois, frères, ne vous laissez pas prendre aux monstrueuses inventions des royalistes de Versailles. Songez que c'est pour vous autant que pour lui que Paris lutte et combat en ce moment. Que vos efforts se joignent aux nôtres, et nous

vaincrons, car nous représentons le droit et la justice, c'est-à-dire le bonheur de tous par tous, la liberté pour tous et pour chacun sous les auspices d'une solidarité volontaire et féconde.

La commission exécutive :

COURNET, DELESCLUZE, FÉLIX PYAT,
TRIDON, VAILLANT, VERMOREL.

Paris, le 6 avril 1871.

N° 2.

COMMUNE DE PARIS

ÉLECTIONS DU 16 AVRIL 1871

La Commission nommée pour la validation des élections du 16 avril avait déposé le rapport suivant :

Considérant que, dans certains arrondissements, un grand nombre d'électeurs se sont soustraits par la fuite à leur devoir de citoyens et de soldats, et que, dans les graves circonstances que nous traversons, nous ne saurions tenir compte pour la validité des élections du nombre des électeurs inscrits; nous déclarons qu'il est du devoir de la Commune de valider toutes les élections ayant obtenu la majorité absolue sur le nombre des votants.

Premier arrondissement.

(Inscrits : 21,360.)

4 conseillers à élire; votants, 3,274, dont la moitié plus 1 est 1,636. Sont élus les citoyens :

Vésinier : 2,626, — Cluseret : 1,968, — Pilot : 1,748, — Andrieu : 1,736.

Deuxième arrondissement.

4 conseillers à élire; votants, 3,601, dont la moitié plus 1 est 1,801. Sont élus, les citoyens :

Pothier : 3,352. — Serrailleur : 3,141. — Durand : 2,874. — Johannard : 2,804.

Troisième arrondissement.

(Inscrits : 28,133.) Pas d'élus.

Sixième arrondissement.

(Inscrits : 24,000.)

3 conseillers à élire; votants, 3,469, dont la moitié plus 1 est 1,735.

Courbet : 2,418. — Rogeard : 2,292.

Septième arrondissement.

(Inscrits : 22,092.)

1 conseiller à élire; votants, 1,939, dont la moitié plus 1 est 970.
Sicard : 1,699.

Huitième arrondissement.

(Inscrits : 17,825.) Pas d'élus.

Neuvième arrondissement.

(Inscrits : 26,608.)

5 conseillers à élire; votants, 3,176, dont la moitié plus 1 est 1,589.
Briosne : 2,436 (1).

Douzième arrondissement.

2 conseillers à élire; votants, 5,423, dont la moitié plus 1 est 2,762.

Philippe : 3,483, — Lonclas : 2,810.

Treizième arrondissement.

Pas d'élus.

(1) MM. Rogeard et Briosne récusaient un mandat obtenu à une aussi infime majorité.

Seizième arrondissement.

(Inscrits : 8,402.)

2 conseillers à élire; votants, 1,590, dont la moitié plus 1 est 796.
Longuet : 1,038.

Dix-septième arrondissement.

2 conseillers à élire; votants, 4,848, dont la moitié plus 1 est 2,423.
Dupont : 3,450.

Dix-huitième arrondissement.

2 conseillers à élire; votants, 10,068, dont la moitié plus 1 est 5,035.
Cluseret : 8,480, — Arnold : 5,402.

Dix-neuvième arrondissement.

1 conseiller à élire; votants, 7,090, dont la moitié plus 1 est 3,546.
Menotti Garibaldi : 6,076.

Vingtième arrondissement.

2 conseillers à élire; votants, 9,204, dont la moitié plus 1 est 4,603.
Viard : 6,968, — Trinquet : 6,771.

Les conclusions du rapport sont adoptées par la Commune à la majorité des voix : 26 pour, 13 contre.